

Direction générale  
Planification stratégique

ORIENTATION 1	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Engager l'ensemble du personnel de la CS et de ses établissements dans la réussite du plus grand nombre d'élèves	1.1 Améliorer significativement le taux de diplomation de l'ensemble des élèves de la CS.	1. Offrir la formation continue sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>. l'utilisation d'approches éducatives qui mettent surtout l'élève en action;</li> <li>. la création de situations d'apprentissage qui permettent d'expérimenter le succès;</li> <li>. la centration de l'intervention éducative sur les points forts de l'élève;</li> <li>. les programmes d'études et la gestion de classe.</li> </ul>
	1.2 Améliorer significativement le taux de diplomation chez les garçons.	1. Présenter aux jeunes des modèles de réussite reposant sur la scolarisation et la formation. ----- 2. Faire connaître les besoins du milieu au regard des métiers. ----- 3. Favoriser une variété dans l'offre de cours à l'intérieur des cheminements existants.
	1.3 Installer, avant juin 2007, une culture de dépistage précoce et de prévention concernant les difficultés d'apprentissage et les troubles de comportement.	1. Informer et former le personnel enseignant sur les sujets du dépistage précoce, de la prévention et de la gestion de ces élèves.
	1.4 Augmenter le pourcentage d'adultes ayant l'équivalent de neuf années d'études d'ici 2008-2009.	1. Supporter l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de levée de la clientèle.
	1.5 Au début de chaque année scolaire, inciter l'ensemble des intervenants éducatifs à assurer aux élèves une relation de qualité.	1. Promouvoir l'utilisation de la relation d'aide et d'accompagnement chez l'ensemble des intervenants éducatifs. ----- 2. Assurer un respect mutuel entre les élèves et les intervenants éducatifs.

ORIENTATION 1	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
	1.6 Associer l'entreprise et le milieu socio-économique dans les efforts pour contrer l'abandon scolaire précoce.	1. convenir de balises à respecter dans le volume d'heures travaillées par des élèves encore en fréquentation scolaire au secondaire. ----- 2. Faciliter la recherche de places de stage.

ORIENTATION 2	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales	2.1 Chaque année, sensibiliser les parents des très jeunes enfants à l'importance cruciale de leur rôle.	1. Chaque année, choisir et organiser une activité qui mette en évidence l'importance du rôle de parents à l'échelle de la commission.
	2.2 En octobre et en janvier de chaque année scolaire, offrir de la formation à l'exercice du rôle de parent pour les parents d'enfants du préscolaire, du primaire et pour les parents d'adolescents.	1. Élaborer un contenu de formation caractéristique à chacune des trois clientèles cibles. 2. Expérimenter et valider les contenus élaborés avec des groupes-tests. 3. Généraliser l'offre de formation validée.
	2.3 Associer les parents dans le dépistage et la prévention en matière de difficultés d'apprentissage et de troubles du comportement.	1. Sensibiliser les parents à l'importance du dépistage précoce et de la prévention en matière de difficultés d'apprentissage et de troubles du comportement. 2. Stimuler l'implication des parents dans le dépistage et dans la prévention.
	2.4 Soutenir les réseaux d'entraide entre les parents.	1. Soutenir le fonctionnement des réseaux d'entraide entre parents. 2. Rendre disponible l'expertise de la commission scolaire.

ORIENTATION 3	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Transformer certaines façons de faire aux plans pédagogique et organisationnel	3.1 Assurer le soutien et le suivi aux interventions éducatives.	1. Réviser et ajuster les modèles de soutien et de suivi aux interventions éducatives tous les deux ans et, au besoin, en mettre d'autres en place.
	3.2 Tenir compte des caractéristiques et des différences individuelles des élèves dans l'organisation et la dispensation de la formation.	1. Promouvoir la place et l'importance de la différence. 2. Instrumenter les enseignants pour tenir compte des différents styles d'apprentissage.
	3.3 Informer et former les enseignants sur les techniques de dépistage des difficultés d'apprentissage et des troubles du comportement ainsi que sur les techniques d'intervention appropriées.	1. Organiser la circulation de l'information sur le sujet. 2. Organiser la formation des enseignants sur le sujet.
	3.4 Systématiser le soutien à l'insertion du nouveau personnel dans la fonction.	1. Mettre en place un processus d'accueil et d'information du nouveau personnel. 2. Instaurer un système d'accompagnement et de suivi du personnel au cours de sa première année en fonction. 3. Mettre en place un processus d'accompagnement à l'intention des personnes à statut précaire. 4. Utiliser le mentorat comme technique d'accompagnement.
	3.5 Mettre en place de nouveaux moyens pour assurer la relève.	1. Simuler les dates de prise de retraite au cours des prochaines années et mettre à jour cette simulation chaque année. 2. Sensibiliser les jeunes de la quatrième et de la cinquième secondaire aux possibilités de travail à la commission scolaire dans l'avenir.

ORIENTATION 3	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
	3.6 Assurer un équilibre entre le traitement des processus et le traitement des contenus dans la réalisation du rôle des conseillers pédagogiques.	1. Analyser l'organisation actuelle des tâches du conseiller pédagogique. ----- 2. Faire les ajustements nécessaires au contexte.
	3.7 Consolider l'appropriation de la nouvelle Loi sur l'instruction publique par les gestionnaires, notamment en ce qui a trait à la gestion axée sur les résultats.	1. Organiser de la formation sur la gestion axée sur les résultats. ----- 2. Supporter les directions d'établissement dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats.
	3.8 Mettre en valeur la dimension pédagogique du rôle de directeur d'établissement.	1. Explorer les nouvelles caractéristiques du rôle de directeur d'établissement suite à l'avènement de la nouvelle Loi sur l'instruction publique.

ORIENTATION 4	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Développer la relation et le partenariat avec la communauté	4.1 Établir des partenariats formels avec les organismes qui oeuvrent auprès de la petite enfance et des familles.	1. Identifier les organismes concernés et repérer leur responsable. 2. Établir les contacts nécessaires. 3. Mettre en place des mécanismes de concertation convenant aux deux parties. 4. Définir ensemble les objets de concertation.
	4.2 Instaurer des partenariats plus étroits avec les organismes qui interviennent auprès des personnes n'ayant pas l'équivalent de neuf années d'études.	1. Identifier les organismes concernés et repérer leur responsable. 2. Établir les contacts nécessaires. 3. Mettre en place des mécanismes de concertation convenant aux deux parties. 4. Définir ensemble les objets de concertation.
	4.3 S'associer aux organismes dont le mandat est de faire connaître la région.	1. Faire la promotion de la vie en région.
	4.4 Établir des partenariats avec certaines universités pour la conduite de projets de recherche utiles pour l'intervention éducative.	1. Répertorier les objets sur lesquels des recherches auraient avantage à être conduites. 2. Attribuer un mandat d'encadrement de la recherche à une direction de service ou à une direction d'établissement. 3. Établir les contacts nécessaires avec la ou les universités pertinente(s). 4. Utiliser le modèle de recherche-action qui correspond beaucoup plus aux besoins d'application vécus sur le terrain.

ORIENTATION 4	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
	4.5 Resserrer les partenariats avec le secteur de la santé dans une perspective de partage d'expertise et de ressources.	1. Repérer les responsables concernés. 2. Établir les contacts nécessaires. 3. Mettre en place des mécanismes de concertation. 4. Définir ensemble les objets de concertation.
	4.6 Associer les populations concernées par la décroissance à l'évaluation de la pertinence de maintenir ou non certaines écoles ouvertes.	1. Élaborer un cadre de travail pour décider de la pertinence de maintenir ou non une école ouverte.
	4.7 Entretenir une relation soutenue avec les villes et les municipalités.	1. Informer les villes et les municipalités du calendrier scolaire des écoles concernées. 2. Tenir des rencontres d'information mutuelle de manière périodique. 3. Mettre à jour le site Web de la commission scolaire.
	4.8 Entretenir une relation soutenue avec les organismes socio-économiques et les entreprises.	1. Informer les organismes socio-économiques et les entreprises sur le milieu scolaire. 2. Être informé par les organismes socio-économiques et par les entreprises sur des sujets pertinents au développement de la formation 3. Tenir des rencontres d'information de manière périodique.

ORIENTATION 5	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Favoriser la santé et la qualité de vie chez les élèves et chez le personnel	5.1 Inciter les élèves et les enseignants à l'activité physique.	1. Faire la promotion de l'activité physique. 2. Soutenir l'organisation d'activités parascolaires du genre activités physiques. 3. Faciliter l'accès aux locaux des établissements en dehors des heures de classe.
	5.2 Promouvoir des habitudes de vie saine chez les élèves et chez le personnel.	1. S'associer avec les groupes concernés pour faire conjointement la promotion d'habitudes de vie saines chez les élèves et chez le personnel. 2. Établir un plan d'action annuel conjoint. 3. Conclure une entente de service avec certains groupes.
	5.3 Assurer un soutien significatif au personnel qui vit des difficultés de santé.	1. L'information sur le programme d'aide aux employés. 2. L'évaluation périodique du volume des absences.
	5.4 Faire des interventions préventives en matière de polytoxicomanie.	1. S'associer à certains groupes intéressés pour faire de la prévention en matière de toxicomanie. 2. Organiser et dispenser des activités de prévention avec le primaire et avec le secondaire.
	5.5 Sensibiliser les adultes et particulièrement les parents sur l'importance de ne pas banaliser la toxicomanie.	1. S'associer à certains groupes intéressés pour conduire des campagnes d'information et de sensibilisation destinées aux adultes.
	5.6 Aider les élèves qui ont un problème de toxicomanie à s'en sortir.	1. En collaboration avec les organismes intéressés, offrir le programme destiné aux adolescents ayant un problème de consommation.

ORIENTATION 5	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
	5.7 Maintenir les lieux physiques en bonne condition.	1. Établir les besoins par école. 2. Affecter les ressources financières nécessaires à cette opération de mise à jour. 3. Favoriser la consultation du conseil étudiant sur l'aménagement du milieu de vie des élèves. 4. Favoriser la participation des élèves à l'aménagement de leur milieu de vie.
	5.8 Améliorer l'environnement physique dans les classes et dans les salles de professeurs.	1. Établir les besoins par école. 2. Affecter les ressources financières nécessaires à ces améliorations.

ORIENTATION 6	OBJECTIFS	VOIES D'ACTION
Faire la promotion de la formation et de la scolarisation dans le milieu	6.1 Sensibiliser la population à la nécessité de la scolarisation et de la formation dans la société actuelle et future.	1. S'associer d'autres organismes et institutions dans la promotion de la formation et de la scolarisation. 2. Organiser un salon de l'éducation pour présenter les services offerts par les trois ordres d'enseignement dans le milieu.
	6.2 Sensibiliser les jeunes du secondaire aux possibilités d'emploi offertes dans leur région.	1. Organiser chaque année un événement différent pour présenter les possibilités d'emploi dans la région aux élèves de quatrième et de cinquième secondaire.
	6.3 Faire connaître les différentes possibilités de formation offertes par l'éducation des adultes.	1. Promouvoir le retour en formation comme moyen d'améliorer sa condition. 2. Présenter des modèles d'adultes ayant réussi un retour aux études et ayant atteint leur objectif.
	6.4 Soutenir la valorisation de la formation professionnelle.	1. Informer les jeunes du primaire et leurs enseignants sur les caractéristiques de leur région. 2. Informer les élèves de la quatrième et de la cinquième secondaire des besoins en main-d'œuvre de la région. 3. Organiser des stages exploratoires au centre de formation professionnelle pour les jeunes de troisième secondaire.
	6.5 Faire connaître le plan stratégique et les orientations de la commission scolaire et de ses établissements dans le milieu.	1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'information, d'appropriation et d'adhésion. 2. Instaurer des façons de faire et de communiquer qui s'appuient sur des faits. 3. Évaluer périodiquement la satisfaction de la population au regard des services offerts par la commission scolaire et ses établissements.